



École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

Recrutement d'un Contractuel
Champ disciplinaire :

THEORIE ET PRATIQUES DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE

Un poste de contractuel dans le champ TPCAU est susceptible d'être ouvert à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille pour l'année universitaire 2014-2015

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de : Marseille

Adresse : 184 avenue de Luminy – Case 924 – 13288 MARSEILLE Cedex 9

Profil de poste

Charges pédagogiques et scientifiques :

Enseignements à assurer :

L'enseignant à recruter est appelé à s'intégrer à l'équipe actuelle d'enseignants de la Formation Professionnelle Continue (Profil) et à dialoguer avec l'équipe pédagogique de la filière « Patrimoine-Préexistence-Réhabilitation » de la formation initiale.

Il assumera la responsabilité et assurera l'encadrement d'un studio de projet en lien avec un séminaire assuré par un maître-assistant associé au 1^{er} semestre de la 1^{ère} année du 2^e cycle (S7-FPC), en Formation Professionnelle Continue (Profil) sur le thème « construire dans le construit ». Il devra également assurer quelques interventions sur les notions relatives à l'existant et au patrimoine et organiser l'intervention d'autres enseignants et/ou professionnels afin de nourrir la réflexion des étudiants.

Est attendu pour ce poste, un praticien disposant d'une expérience pédagogique (encadrement du projet) et ayant des savoirs constitués dans les cultures constructives, la matérialité, les innovations architecturales, articulés avec le contexte historique et culturel de leur émergence, de leur développement, voire de leur disparition.

Obligations de service :

Le poste correspond à un service d'enseignement de 131 heures de travaux dirigés pour l'année non comprises les autres obligations de service. En effet, est obligatoire la participation aux jurys, aux réunions pédagogiques, à l'encadrement de rapports d'études de 3^{ème} année (étudiants FI ou FPC).

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA-Marseille accueille près de 1100 étudiants chaque année, dont près de 940 en formation initiale et 14% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues) pour l'année 2013-2014.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en Formation Professionnelle Continue. Profil accueille une promotion tous les deux ans. Chaque promotion comporte de 12 à 15 stagiaires (une promotion en Licence + une promotion en Master).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en 4 départements pour le 2^{ème} cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional et l'École Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle délivre également un DPEA « construction parasismique » en lien avec le DSA « risques majeurs » de l'ENSA Paris-Bellemeville et sera associée à la rentrée 2014-2015 au master spécialisé BIM de l'École Nationale des Ponts et Chaussées.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'école de Marseille accueille **quatre unités de recherche habilitées, deux d'entre elles ayant engagé un processus de fusion** :

L'unité de recherche **PROJECT(s)** aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design et de l'ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs

convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits. PROJECT(s) succédera au laboratoire ABC (architecture, bioclimatique et constructions exposés aux risques naturels) spécialisé dans les savoirs experts de l'architecte face aux impératifs environnementaux et à l'unité InsARTis au croisement de l'Art, l'Architecture et l'Ingénierie.

INAMA (investigation sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales) : architecture et formes urbaines, inventaire et conservation des patrimoines, construction des territoires, doctrines « méditerranéistes », histoire de l'urbanisme.

MAP-GAMSAU : équipe marseillaise de l'UMR-MAP (modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Le projet étant placé dans les études d'architecture au cœur de l'enseignement, une organisation forte et cohérente a été mise en place à l'école de Marseille (32,5 enseignants TPCAU sur les 58,5 dont 3 professeurs et 14 associés (dont 1 mi-temps) à la rentrée 2013-2014).

En Formation Initiale, le 2^{ème} cycle est structuré en 4 départements prenant en charge studios et séminaires ainsi que le stage de formation pratique. Le département est un lieu de débat ; son espace de travail privilégié est le territoire méditerranéen. Il doit conduire l'étudiant à une pensée et une démarche autonome mesurée au travers de la production du PFE et du mémoire. Le département doit également préparer l'étudiant à la démarche de recherche, ceci en lien avec un ou plusieurs laboratoires de recherche de l'école. A la fin de chaque semestre, les studios de projet organisent des jurys de correction communs auxquels peuvent être conviées des personnalités extérieures à l'école. Le département valorise sa production pédagogique et de recherche par des expositions, débats et éditions.

En FPC-Profil, le 2^e cycle comporte une 1^{ère} année d'enseignements spécifiques, organisés sur le modèle de la Formation Initiale (Studio-Séminaire). La 2^e année s'effectue en immersion dans la Formation Initiale, donc au sein d'un des départements.

Liaisons hiérarchiques :

Directrice de l'école

Liaisons fonctionnelles :

Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : localisation à Marseille, sur le site de Luminy ; respect impératif de l'emploi du temps : les vendredis pour la FPC et 2 samedis/semestre.

Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs) :

- être titulaire du diplôme d'architecte, diplômes universitaires souhaités
- justifier obligatoirement d'une expérience professionnelle dans le domaine du bâti ancien, du patrimoine et de la réhabilitation, hors enseignement, en matière de réalisations architecturales
- avoir acquis une expérience de l'enseignement de l'architecture dans une école française ou étrangère et développé une capacité d'enseignement pratique et théorique du projet
- être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires
- avoir obligatoirement un emploi principal.

Nature et durée des contrats :

- Contrat d'agent contractuel de l'ENSA Marseille
- Ce contrat est limité à un an (1er septembre 2014/31 août 2015)
- Base de la rémunération brute mensuelle pour un temps incomplet de 70% (224h) : 1031,97 €.

Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement de la Théorie et de la Pratique de la Conception Architecturale et Urbaine dans les écoles d'architecture et particulièrement au profil « Patrimoine-Préexistence-Réhabilitation » décrit ci-dessus, et développée au regard du projet d'établissement & pédagogique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (3 pages maximum).
- CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- Copie des diplômes
- Justificatif d'activité principale : attestation d'inscription à l'ordre des architectes + attestation d'assurance en

cours (pour une activité libérale) ou attestation de l'employeur indiquant les dates de début et de fin de contrat + attestation d'exercer une activité secondaire (pour une activité salariée).

- Les dossiers de candidature complets doivent être reçus à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : 184 avenue de LUMINY – case 924 – 13288 Marseille cedex 09, **avant le 7 juillet 2014 à 10 heures.**
- L'enveloppe portera la mention « **recrutement d'un contractuel dans le champ TPCAU (FPC)** »
- Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront auditionnés à l'école le **10 juillet 2014 à partir de 9 heures.**

La rentrée universitaire a lieu le 2 septembre 2014 et l'école rouvre le 26 août 2014 à 9h.

Qui contacter ? :

Marielle Riche, directrice, José Moralès, président du Conseil d'Administration, Pascal Urbain, président de la CPR, Christel Marchiaro, coordinatrice de la FPC-Profil.